

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

COUR SUPÉRIEURE

---

No:

A

*Partie demanderesse*

c.

B

*Partie défenderesse*

---

---

### AVIS DE PRÉSENTATION

---

---

A : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### 1. APPEL DU RÔLE DE PRATIQUE PRÉALABLE

**Il est important de vérifier, 48 heures avant la date de l'appel du rôle de pratique préalable, les directives à jour émises par le juge coordonnateur du district de Saint-Hyacinthe, publiées sur le site internet de la Cour supérieure à l'adresse suivante :**

<https://coursuperieureduquebec.ca/division-de-montreal/communiques-et-directives>

**PRENEZ AVIS** que la présente demande introductive d'instance sera présentée pour adjudication devant l'un des honorables juges de la Cour Supérieure siégeant en chambre de pratique au palais de justice de Saint-Hyacinthe, **situé au 3800 avenue Cusson, à Saint-Hyacinthe.**

Vous devez vous joindre à l'appel du rôle de pratique préalable qui sera présidé par le greffier spécial et qui aura lieu le \_\_\_\_\_ **2022**, à **13h15**.

Pour assister à l'appel du rôle de préalable, vous devrez composer, dès **13 heures**, le numéro de téléphone suivant : **1-833-450-1741** et vous joindre à la conférence en composant le numéro **965 868 794** suivi du #, ou vous joindre par internet :

- ✓ Pour atteindre la salle d'audience virtuelle, veuillez inscrire cette adresse suivante : <https://url.justice.gouv.qc.ca/NzmjT> dans votre navigateur internet : Google Chrome, Firefox, Internet Explorer ou autre.
- ✓ Veuillez-vous assurer d'inscrire tous les caractères mentionnés précédemment dans l'ordre indiqué, sans espace et en respectant la mise en forme (majuscule, chiffre, etc).
- ✓ Pour vous s'assurer du bon déroulement et vous préparer à votre participation, référez-vous au *Guide d'utilisation de l'outil Microsoft Teams à l'intention du public*, disponible sur le site internet du Ministère de la Justice au [www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca) dans la section Accueil / Services judiciaires / Audiences tenues en salles virtuelles.

Lors de l'appel du rôle de pratique préalable, si le greffier spécial réfère votre demande à la journée de pratique suivante, vous devrez participer à la cour de pratique devant le juge le \_\_\_\_\_ **2022 à 9h00 à la salle 1 du palais de justice de Saint-Hyacinthe.**

## **2. DÉFAUT DE SE PRÉSENTER À L'APPEL DU RÔLE DE PRATIQUE PRÉALABLE**

**PRENEZ AVIS** que si vous ne vous présentez pas à l'appel du rôle de pratique préalable tel qu'indiqué ci-avant, un jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

(Ville), le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Signature)